

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « LA FERME NDA » en abrégé « FND »

Siège Abidjan, Anyama, Abidjan-Anyama- Belle ville,
Lot 1338, Ilot 133

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 14/09/2023, et enregistrés au CEPICI le 18/09/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LA FERME NDA » en abrégé «
FND »

Objet : - PRODUCTION ET COMMERCIALISATION DE
POULETS DE CHAIR ;
- PRODUCTION ET COMMERCIALISATION DE
LAPINS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Anyama, Abidjan-Anyama- Belle
ville, Lot 1338, Ilot 133

Dirigeant(s) M KONGOH N'DA ANGE AXEL JUMEAUX
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-06053 du 18/10/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°74295/GTCA/RC/2023 du 18/10/2023

